

*Questionnaire sur la mise en œuvre du programme d'action
sur une culture de la paix*

**PREPARATION DU RAPPORT A MI-PARCOURS DE LA
DECENNIE INTERNATIONALE DE LA PROMOTION D'UNE CULTURE DE LA NON-VIOLENCE ET
DE LA PAIX
AU PROFIT DES ENFANTS DU MONDE (2001-2010)**

1. Historique

En 1998, lors de sa 53^{ème} session, l'Assemblée Générale des Nations Unies (résolution A/53/25) décide de proclamer la décennie 2001-2010 « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde », faisant suite à la proclamation de l'Année 2000 comme Année internationale de la culture de la paix en 1997.

En 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration et le Programme d'action sur une culture de la paix (résolution A/53/243) qui lance un appel à l'action en faveur d'une culture de la paix, non seulement aux gouvernements, mais également à la société civile dans son ensemble. Ce programme définit huit domaines d'action pour l'établissement et la mise en œuvre d'une culture de la paix. Ces huit domaines sont:

- Renforcer une culture de la paix par l'éducation
- Promouvoir le développement économique et social durable
- Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme
- Assurer l'égalité entre hommes et femmes
- Favoriser la participation démocratique
- Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité
- Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances
- Promouvoir la paix et la sécurité internationale

Le texte intégral de la Déclaration et du Programme d'action sur une culture de la paix est disponible à : <http://www3.unesco.org/iycp/kits/53243F.pdf>

2. Objectifs

- Rassembler les informations relatives aux projets mis en œuvre ou en cours et connaître le bilan dressé, y compris les difficultés rencontrées, par les organisations de la société civile.
- Apporter la contribution des organisations de la société civile au rapport à mi-parcours qui sera présenté par l'Organisation à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Identifier les domaines d'action prioritaires et réorienter les actions à entreprendre pour les 5 ans à venir dans le cadre de la Décennie

Coordonnées

Merci de fournir toutes les coordonnées de votre organisation

Nom de l'Organisation : Art Child

Nom de la personne responsable : Patrice Allou

Adresse : 9, rue poirier 94160 Saint Mandé

Tel : 01 41 93 94 28

Fax :

e-mail : artchild@artchild.org

Site Web : www.artchild.org

Renseignements demandés

Indications Générales

1. Les questions sont ouvertes, elles permettront ainsi aux acteurs de la culture de la paix de développer les points qu'ils estiment les plus importants.
2. Les réponses doivent signaler les réussites comme les problèmes et les insuffisances afin que l'UNESCO et ses Etats membres puissent en tirer des enseignements utiles.

I

ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.
y compris :
 - les objectifs
 - L'association "Art Child" fait la promotion de la paix, de la diversité culturelle et de la solidarité sur le plan international autour de manifestations pour, par et avec des enfants et des jeunes.
 - Permettre au travers de l'Art et de la Culture à des enfants du monde d'aider d'autres enfants de la planète
 - Véhiculer les messages des Nations-Unies en faveur de la paix, de la solidarité, de la diversité culturelle, de la culture qui ont donné naissance à Art Child
 - Financer un maximum d'opérations de terrain en faveur des enfants des rues.
 - Venir en aide aux enfants des rues de la planète grâce à la promotion, et à l'exploitation des œuvres des concours Art Child
 - les bénéficiaires :
les enfants de le rue dans le monde

- la localisation des activités :

à l'échelle mondiale

- les ressources affectées :

Financement des programmes au profit des enfants de la rue dans 8 pays

- les résultats :

Scolarisation, santé et nutrition, recherche et réunification familiale, réinsertion socioprofessionnelle, fonctionnement des services au sein des associations.

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

Recherche des partenaires privés.

3. Avez vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ? Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

- **Renforcer une culture de la paix par l'éducation**

Art Child est une organisation de la culture et de l'art des enfants pour l'amélioration de la condition de l'enfance dans le monde en intervenant notamment auprès des enfants des rues par l'éducation, la scolarisation et l'apprentissage

- **Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme**

Les Actions menées par art child depuis 3 ans ont abouti à des résultats positifs dans la réinsertion sociale des enfants. Ces Actions sont fondées dans le respect de la personnalité de chaque enfant, de ses besoins affectifs et de ses choix

Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité

Art child est un véritable intermédiaire entre diverses populations d'enfants défavorisés dans le monde et son action culturelle et humanitaire s'inscrit dans un but de solidarité internationale

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

4. Avez vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

Art child a mené des actions depuis 3 ans avec des résultats très positifs dans la réinsertion sociale des enfants à travers l'éducation.

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

Les petites associations de terrain n'ont pas accès aux financements.

6. Avez vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et long termes les progrès dans vos activités ? Si oui, lesquels ?

Les programmes au profit des enfants de la rue qui sont financés par Art Child sont sélectionnés et suivis par des experts associés (CNRS, réseau REPPER, sociologues) et nous recevons de rapport financier concernant l'utilisation des fonds.

III

PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ? Si oui, lesquels ?

Dans le cadre de nos actions, nous bénéficions du haut patronage de l'Unesco et du haut conseil de la francophonie pour la réalisation des expositions des œuvres Art Child . Art Child est partenaire de la ligue des droits de l'homme grâce aux actions humanitaires que nous soutenons depuis 2003.

8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp)? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Le partage des outils et des savoir faire entre les différents organisations est très important.

IV

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

Art Child renouvelle ses actions plusieurs fois par an à travers la création de concours artistiques auprès des jeunes dans un but de solidarité et de promouvoir les valeurs de la paix et à travers des partenariats avec différents organismes. Voici les nouvelles actions qui nous permettront de financer 30 programmes concrets issus de 24 pays et qui ont été sélectionnés par le réseau d'expert de Art Child :

- Expositions des fresques Art Child dans les beffrois du nord de la France et qui ont été classé patrimoine Mondial de l'Humanité par l'unesco. Ceci, en collaboration avec l'association Beffrois et patrimoine et avec la Communauté des Communes du Canton de pas en Artois.

- Exposition Art Child – Paris – Champs-Élysées 2005 aura lieu sur les « contre-allées » entre la place de la Concorde et le rond point des Champs-Élysées.

- Exposition des fresques dans d'autres villes du monde sur 5 ans.

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

- Ils sont tous importants

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

Promouvoir la diversité culturelle.